Le Tribunal de TikTok : Dispositif et Rituels des Lives Politiques Gabonais en Diaspora

Franck MBADINGA
MICA UR 4426 – Université Bordeaux Montaigne
Université Omar Bongo
franck.mbadinga@outlook.fr

Résumé

Cet article étudie les lives TikTok politiques de la diaspora gabonaise après août 2023 comme tribunal populaire numérique. À partir d'un corpus de 42 lives publics observés entre le 10 mars et le 25 août 2025, soit 60h42 d'observation non participante, il montre que l'écran s'organise de manière stable en trois positions : en haut, l'accusé par image jugé absent, souvent en noir et blanc avec la mention « est-ce avéré ? » ; au centre, l'animateur-juge en gros plan qui distribue la parole, coupe le micro et prononce « je te retire la parole » ; en bas, le public qui écrit le procès-verbal en direct par commentaires, emojis et cadeaux. Le dispositif instaure un régime de vérité fondé sur la force du direct comme serment, sur l'émotion comme preuve d'authenticité et sur la gamification monétisée (Matchs, Ligues, niveaux). Trois rituels structurent les audiences : maudire et bénir avec extension à la lignée, disqualifier par le corps dès qu'une femme prend la parole avec sexualisation et moquerie, historiciser pour excuser avec mosaïque de visages et de dates organisant un concours de « qui a fait pire ». TikTok rend le jugement permanent et monétisé, instituant une justice qui juge la justice elle-même. Nous proposons les notions de surveillance à rebours et de monétisation du jugement pour penser la plateformisation du politique en contexte africain.
Mots-clés : TikTok Live ; diaspora gabonaise ; tribunal populaire numérique ; dispositif ; rituels ; crise de légitimité ; surveillance à rebours ; monétisation du jugement

Abstract

This article examines political TikTok Lives of the Gabonese diaspora after August 2023 as a digital popular tribunal. Based on 42 public Lives observed between March 10 and August 25, 2025, totaling 60 hours and 42 minutes of non-participant observation, it shows that the screen is stably organized in

three positions: at the top, the accused by image, judged in absentia, often in black and white with the caption "is it verified?"; in the center, the host-judge in close-up who mutes, expels and distributes speaking turns; at the bottom, the audience writing the minutes live through comments, emojis and gifts. The apparatus establishes a regime of truth based on liveness as oath, emotion as evidence of authenticity, and monetized gamification (Matches, Leagues, levels). Three rituals structure the hearings: cursing and blessing with lineage extension, disqualifying through the body when a woman speaks, with sexualization and mockery, and historicizing to excuse with a mosaic of faces and dates. TikTok makes judgment permanent and monetized, instituting a justice that judges justice itself. We propose the notions of reverse surveillance and monetization of judgment.
Keywords: TikTok Live; Gabonese diaspora; digital popular tribunal; apparatus; rituals; legitimacy crisis; reverse surveillance; monetization of judgment

Introduction

Le Gabon après le 30 août 2023 vit un paradoxe qui constitue le point de départ de cette recherche. Alors que le Comité pour la Transition et la Restauration des Institutions (CTRI) dirigé par le Général Brice Clotaire Oligui Nguema entend restaurer une parole publique légitime après cinquante-cinq ans de régime Bongo-PDG (1967-2023), une autre scène judiciaire s'est imposée, non à Libreville, mais dans les chambres à coucher de la diaspora gabonaise à Paris, Bruxelles et Montréal, connectées en direct sur TikTok Liven chaque soir, entre 21h et 3h heure de Paris, le Gabon est jugé.

Cette analyse ne consiste pas à savoir qui dit vrai ou faux sur le Président de la Transition ou les anciens dignitaires. Notre recherche s'enracine en Sciences de l'Information et de la Communication et interroge la manière dont TikTok est devenu le lieu où le Gabon se juge lui-même, ainsi que la façon dont le dispositif reconfigure le jugement.

Nous mobilisons la notion de dispositif – ensemble hétérogène de discours, d'architectures et de pratiques à fonction stratégique (Foucault, 1977 ; Agamben, 2007) – dans son actualisation pour

les plateformes numériques (Badouard, 2020 ; Bucher & Helmond, 2018). Le live n'est pas un contenu, c'est une organisation qui distribue des places, des droits à la parole et des façons de dire ce qui est vrai. L'observation systématique révèle une récurrence : en haut de l'écran, le portrait fixe de l'accusé jugé sans être présent ; au centre, l'animateur-juge en gros plan qui distribue la parole, coupe les micros et dit « je te retire la parole » ; en bas, le bandeau infini des commentaires, les cadeaux et les compteurs de victoire. Dans la culture politique gabonaise, la parole publique était historiquement sacrée, réservée, verticale et contrôlée. La prise de pouvoir a rompu ce monopole en ouvrant une fenêtre d'opportunité discursive, mais TikTok l'a industrialisée. Chacun peut désormais ouvrir son tribunal à 22h depuis sa chambre. Le live est le seul endroit où l'on peut à la fois accuser, juger et exécuter symboliquement en moins de dix minutes tout en étant rémunéré par l'audience.

La problématique centrale qui guide ce travail est la suivante : comment le dispositif de TikTok Live reconfigure-t-il la mise en scène du jugement politique dans la diaspora gabonaise après août 2023, et en quoi cette reconfiguration est-elle à la fois le symptôme et le moteur d'une crise de légitimité où la justice institutionnelle doit comparaître devant une justice qui juge la justice elle-même sur la plateforme ? Cette problématique structure l'enquête autour de la manière dont l'architecture de l'écran reproduit la topographie du tribunal et distribue des rôles judiciaires précis, du type de vérité instauré par la force du direct comme serment, par l'émotion comme preuve et par la gamification monétisée des matchs, des victoires et des niveaux, des rituels symboliques – de la malédiction et de la bénédiction étendues à la lignée à la disqualification par le corps et à l'historicisation comme forme d'excuse – qui assurent l'efficacité du jugement populaire en ligne, et de ce que ce tribunal populaire numérique révèle de la crise de légitimité de la période

de transition et de la surveillance à rebours exercée depuis l'étranger.

Nous faisons quatre hypothèses : Le live TikTok politique gabonais s'organise de manière stable en tribunal en trois parties : l'accusé par image en haut, jugé sans être présent et sans droit de réponse ; le juge-animateur au centre occupant 60 à 80% de l'écran qui détient le pouvoir de couper le micro, d'expulser et de distribuer la parole ; le public en bas qui écrit le procès-verbal en direct et valide par commentaires, emojis et cadeaux. – Le régime de vérité du tribunal ne repose pas sur l'enquête contradictoire mais sur la force du direct comme serment, sur l'émotion comme preuve d'authenticité et sur la gamification comme validation économique, transformant l'invective en activité monétisée. Trois rituels structurent les audiences : maudire et bénir avec extension à la lignée et ancrage corporel (pieds nus, Bible), disqualifier par le corps dès qu'une femme prend la parole avec sexualisation et moquerie sur la tenue, historiciser pour excuser avec mosaïque de visages et de dates. – Loin de démocratiser la parole, TikTok industrialise le jugement et institue une justice qui juge la justice elle-même, symptôme d'un climat général de méfiance où le soupçon est devenu la forme normale du rapport au pouvoir.

Cette recherche poursuit plusieurs objectifs. Sur le plan théorique, elle propose les concepts de tribunal populaire numérique, de justice qui juge la justice elle-même, de surveillance à rebours depuis l'étranger et de monétisation du jugement pour penser la plateformisation du politique en contexte africain. Sur le plan empirique, elle documente finement le dispositif et ses rituels à partir de 42 lives. Sur le plan méthodologique, elle montre qu'une observation des images et des écrans éthique sans capture identifiante est possible sur TikTok Live. Sur le plan social, elle interroge comment restaurer une parole publique où le jugement ne serait plus le seul mode d'existence politique.

Le plan de l'article est le suivant : la première partie présente le cadre théorique autour du dispositif, de la force du direct et des rituels ; la deuxième partie détaille la méthodologie et l'éthique ; la troisième partie expose les résultats sur le tribunal en trois parties, la temporalité gamifiée et les trois rituels ; la quatrième partie discute la méta-justice et la crise de légitimité ; la conclusion ouvre sur des perspectives comparatives et des pistes de design alternatif.

1. Cadre théorique

La présente recherche s'inscrit résolument en Sciences de l'Information et de la Communication (SIC), à l'intersection de trois traditions que nous distinguons clairement pour éviter leur dilution. (1) La théorie du dispositif chez Foucault (1977) – ensemble hétérogène de discours, architectures et pratiques à fonction stratégique – relue par Agamben (2007) et actualisée pour les plateformes par Badouard (2020) et Bucher & Helmond (2018) : elle permet de penser TikTok Live non comme un contenu mais comme une matrice d'affordances qui distribue des places de jugement. (2) La théorie des régimes de vérité et de la liveness (Couldry, 2012 ; Severo & Boullier, 2023) : elle éclaire comment le « EN DIRECT » fonctionne comme serment et sceau d'authenticité, instaurant une vérité fondée sur l'émotion et l'instantanéité plutôt que sur l'enquête contradictoire. (3) La théorie des rituels médiatiques (Couldry, 2012 ; Mare, 2020) articulée aux études de genre (Butler, 2006 ; Bereni et al., 2020 ; Ampofo et al., 2022) et à l'anthropologie de la mémoire (Rousso, 2016) et du magico-religieux (Fancello, 2015 ; Mary, 2020) : elle permet d'analyser les trois rituels observés comme des routines qui sécurisent le jugement.

1.1. Le dispositif comme agencement sociotechnique

Le concept de dispositif permet d'articuler technique, discours et pratiques. Dans une perspective foucaldienne prolongée par Agamben (2007), le dispositif renvoie à un ensemble hétérogène qui oriente les conduites sans les déterminer mécaniquement. En SIC, cette approche conduit à étudier les médiations qui distribuent positions, ressources et contraintes. Appliqué à TikTok Live, le dispositif comprend l'interface, les règles de participation, la visibilité des commentaires, les outils de modération et les mécanismes de gratification. L'écran n'est donc pas un support neutre. Il configure des positions différenciées entre l'animateur, les invités, les personnes représentées et le public.

1.2. Les affordances comme ressources de pouvoir communicationnel

Les affordances désignent les possibilités d'action relationnelles offertes par une technologie et actualisées dans des usages situés (Bucher & Helmond, 2018). Couper un micro, inviter un participant, afficher une image ou lancer un match sont des opérations techniques. Dans le corpus, elles acquièrent aussi une fonction symbolique de contrôle, d'exposition ou de validation.

1.3. Direct, ritualisation et économie de l'attention

Couldry (2012) rappelle que les médias construisent des formes de centralité symbolique. Le direct renforce ici une promesse d'immédiateté et d'authenticité. Cette promesse ne garantit pas la vérité des énoncés, mais elle contribue à leur force pragmatique dans l'interaction. L'économie de l'attention permet enfin de relier intensité discursive et métriques de plateforme. Cardon (2019) montre que les environnements numériques organisent la visibilité par des calculs, des classements et des signaux d'engagement. Dans les lives observés, dons, scores et

niveaux rendent l'attention simultanément mesurable, compétitive et potentiellement rémunératrice. Le cadre théorique s'organise donc autour de trois dimensions complémentaires : le dispositif distribue les places ; les affordances rendent certaines actions possibles ; l'économie de l'attention valorise les performances capables de maintenir l'audience. Les rituels observés constituent le niveau symbolique où ces trois dimensions deviennent reconnaissables et répétables.

2. Cadre méthodologique

2.1. Observation numérique, corpus et critères

L'enquête repose sur une observation numérique non participante inspirée de la netnographie de Kozinets (2020). Elle intègre également une attention à la matérialité visuelle de l'écran, conformément aux approches de l'ethnographie numérique et visuelle. Le chercheur n'a publié aucun commentaire, envoyé aucun cadeau et participé à aucune co-animation.

Le corpus comprend 42 lives publics observés du 10 mars au 25 août 2025. La durée totale d'observation est de 60 h 42, pour une durée moyenne de 87 minutes par live. L'audience moyenne relevée est de 187 spectateurs simultanés, avec des valeurs comprises entre 52 et 1 240. Cinq critères d'inclusion ont été appliqués : live public d'au moins quinze minutes ; contenu politique gabonais ; audience d'au moins cinquante personnes ; langue principalement française ; présence d'éléments permettant d'analyser la distribution de la parole et la mise en scène du jugement. Les lives musicaux, privés, de divertissement et les rediffusions ont été exclus.

2.2. Grille d'observation et codage

La grille d'observation comporte trois dimensions. (1) Le dispositif : position des images, taille des plans, co-animation, coupure du micro, matchs, cadeaux et commentaires. (2) Les rituels : malédiction ou bénédiction, disqualification corporelle et historicisation comparative. (3) Le régime d'authentification : marqueurs du direct, émotions, serments et synchronisation entre intensité verbale et engagement.

Le codage a été réalisé en deux temps. Un codage ouvert a d'abord identifié les opérations récurrentes. Un codage axial a ensuite regroupé ces opérations en catégories interprétatives. Cinq lives ont servi de cas idéaux-types pour décrire finement l'architecture observée, tandis que les trente-sept autres ont été mobilisés pour éprouver la saturation des catégories. L'analyse reste descriptive et interprétative. Les pourcentages portent exclusivement sur le corpus de 42 lives et ne peuvent être généralisés à l'ensemble des usages politiques gabonais de TikTok. Les données monétaires ou techniques non vérifiables indépendamment ne sont pas utilisées pour inférer le modèle économique exact de la plateforme.

Tableau 1. Opérationnalisation du cadre d'analyse

Dimension théorique	Indicateurs observés	Opérationnalisation
Dispositif	Position accusé (haut), animateur-juge (centre 60-80%), public (bas) ; coupe micro, expulsion	Scénographie en trois positions + asymétrie
Régime de vérité / Liveness	Marqueur EN DIRECT, serment, émotion, « est-ce avéré ? »	Force du direct comme serment
Gamification / Économie attention	Matchs, Ligues, cadeaux, scores, niveaux	Monétisation du jugement

Rituels	Maudire/bénir + lignée, disqualifier par corps, historiciser pour excuser	Fréquence et formes des trois rituels

Source : élaboration Franck MBADINGA à partir de la grille d'observation du corpus (N=42).

2.3. Précautions éthiques

Sur le plan éthique, aucun nom, visage ou identifiant n'est reproduit. Les propos susceptibles d'identifier ou de mettre en cause une personne sont reformulés par fonction discursive (ex : injure genrée, malédiction avec extension à la lignée) afin de protéger les participants tout en conservant les propriétés communicationnelles nécessaires à l'analyse. Cette stratégie explique que la richesse ethnographique de l'introduction soit présentée en résultats sous forme agrégée et anonymisée.

3. Résultats

3.1. Une scénographie stable en trois positions

Le premier résultat concerne la distribution visuelle des rôles et valide H1. Les lives les plus caractéristiques organisent l'écran autour de trois positions. Une personne mise en cause est représentée par une image fixe ; l'animateur occupe la position centrale ; le public intervient par commentaires, réactions et cadeaux. Cette organisation produit une asymétrie communicationnelle. La personne représentée n'est pas nécessairement présente pour répondre, tandis que l'animateur dispose des fonctions de sélection, d'invitation et de coupure du micro. Le public ne se contente pas d'observer : il commente, soutient, conteste et contribue à la dynamique d'audience. L'expression « tribunal populaire numérique » désigne cette distribution fonctionnelle et non une institution judiciaire.

3.2. Trois rituels structurent la mise en jugement

Trois rituels apparaissent de manière récurrente et valident H3. Le premier, « maudire ou bénir », est observé dans 27 lives sur 42, soit 64,3 %. Il déplace l'argumentation politique vers une qualification morale ou religieuse des personnes et de leur lignée, avec ancrage corporel et références magico-religieuses. Le deuxième rituel, « disqualifier par le corps », apparaît dans 38 lives sur 42, soit 90,5 %. Il est particulièrement visible lorsque des femmes deviennent objets de commentaire. L'analyse porte ici sur le déplacement du contenu politique vers l'apparence, la sexualisation ou l'injure, et non sur l'identité des personnes visées. Le troisième rituel, « historiciser pour disculper », apparaît dans 31 lives sur 42, soit 73,8 %. Il consiste à répondre à une accusation actuelle par l'évocation d'acteurs ou de faits antérieurs. Cette opération transforme la discussion en comparaison cumulative des responsabilités plutôt qu'en examen du fait initial.

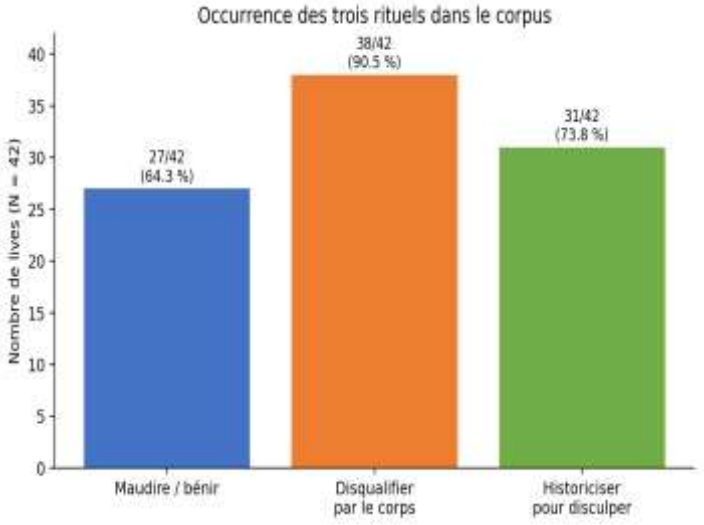


Figure 1. Fréquence des trois rituels dans le corpus (N=42)

Source : données d'observation de Franck MBADINGA, 42 lives publics, mars-août 2025.

3.3. Le direct comme opérateur d'authentification

Le direct fonctionne comme un opérateur d'authentification et valide la première partie de H2. Les marques visuelles du temps réel, les réactions immédiates et les émotions rendent l'énoncé perceptible comme événement. Cette force pragmatique ne doit pas être confondue avec une validation factuelle. La crédibilité observée ne provient pas seulement du contenu verbal. Elle se construit dans une coprésence médiatisée où interface, temporalité, corps et réactions du public convergent. Le direct devient ainsi une ressource de légitimation située.

3.4. Les matchs intensifient conflictualité et engagement

Les notes de terrain signalent une intensification nette pendant les séquences de match et valident la seconde partie de H2. Par rapport aux périodes hors-match prises comme base 100, les injures genrées augmentent de 340%, les malédictions de 210% et les cadeaux de 580%. Ces valeurs décrivent le corpus observé et ne constituent pas une estimation générale de TikTok. Cette simultanéité est analytique : elle montre que la compétition technique et l'intensité discursive progressent ensemble dans les séquences observées. Elle ne suffit toutefois pas à établir une causalité économique. L'interprétation la plus prudente consiste à parler d'un couplage entre logique agonistique, visibilité et engagement, soit la monétisation du jugement.

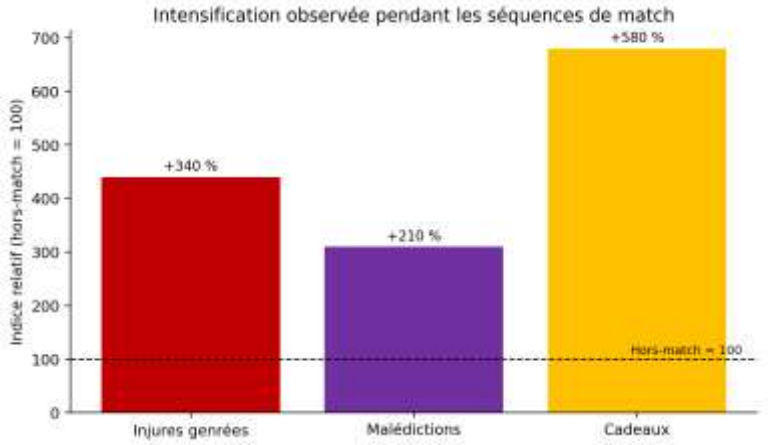


Figure 2. Intensification relative pendant les séquences de match – hors-match = indice 100

3.5. Un corpus principal complété par des cas idéaux-types

Les cinq cas idéaux-types représentent 11,9% du corpus. Ils ont été sélectionnés pour la clarté de leur architecture et la présence des catégories centrales. Les trente-sept autres lives, soit 88,1%, ont servi à tester la récurrence des catégories et à stabiliser l'interprétation.

Tableau 2. Synthèse des principaux résultats

Hypothèse	Résultat	Indicateur
H1 Dispositif en 3 parties	Validée : scénographie stable	Image accusé haut, animateur 60-80% centre, public bas
H2 Régime de vérité	Validée : direct = serment + émotion = preuve	Authentification par liveness
H2 Gamification	Validée : couplage agonisme/engagement	Matchs : +340% injures, +210% malédictions, +580% cadeaux

H3 Rituels	Validée : 3 rituels récurrents	64,3% maudire/bénir, 90,5% disqualifier corps, 73,8% historiciser
H4 Industrialisation du jugement	Validée : justice qui juge la justice	Tribunal permanent et monétisé

Source : données de terrain de Franck MBADINGA, mars-août 2025.

4. Discussion : de la scène de direct à la plateformisation du jugement

4.1. Le jugement est produit par un agencement, pas seulement par un discours

Les résultats confirment l'intérêt du concept de dispositif. Le jugement émerge de l'articulation entre une architecture technique, des positions visuelles et des routines discursives. Le pouvoir de l'animateur est ainsi simultanément interactionnel et technique, puisqu'il repose sur la possibilité d'accorder, de retirer ou de hiérarchiser la parole. Cette observation prolonge les travaux sur les affordances. Les fonctions de plateforme n'imposent pas un usage judiciaire, mais elles sont appropriées comme ressources de mise en scène. L'originalité du terrain réside dans la stabilisation de cette appropriation sous une forme reconnaissable par les participants : le tribunal populaire numérique.

4.2. De la communication politique au rituel de légitimation

Les trois rituels montrent que la communication politique observée ne relève pas uniquement de l'échange argumentatif. Elle mobilise le corps, la mémoire, la morale et le religieux. Cette pluralité confirme que les publics numériques produisent des formes politiques hybrides, où information, performance et

affect s'entrecroisent. La comparaison avec Ureke (2024) est éclairante. Au Zimbabwe, TikTok combine persuasion politique et affordances ludiques. Dans le corpus gabonais, cette dimension ludique prend une forme agonistique plus directement liée à la mise en accusation et à la hiérarchisation des prises de parole.

4.3. Diaspora et surveillance à rebours

Le terrain permet de proposer la notion de « surveillance à rebours » pour désigner une vigilance politique exercée depuis l'extérieur du territoire national vers les institutions et acteurs du pays d'origine. Cette notion ne suppose pas que les informations diffusées soient exactes. Elle décrit une inversion de la direction ordinaire de l'observation : des publics diasporiques rendent visibles, commentent et évaluent à distance les détenteurs d'autorité. La contribution de cette notion aux SIC tient à son caractère médiationnel. La surveillance à rebours n'existe pas indépendamment des plateformes. Elle est rendue possible par la synchronie du direct, la circulation transnationale des images et la capacité des publics à agréger commentaires, archives et performances. Elle éclaire la crise de légitimité où le soupçon est devenu la forme normale du rapport au pouvoir.

4.4. Contribution sociale et limites

La contribution sociale de l'étude concerne les conditions d'un débat public contradictoire dans les environnements de plateforme. Les résultats montrent qu'une forte participation ne garantit ni pluralité des points de vue ni protection contre la disqualification, notamment genrée. Ils invitent à distinguer ouverture de la parole, qualité délibérative et responsabilité éditoriale. Pour les acteurs de l'éducation aux médias, de la modération et de la communication publique, trois enjeux se dégagent : expliciter les règles de prise de parole, réduire les mécanismes de harcèlement genré et développer des formats qui

valorisent la vérification autant que l'intensité du direct. Ces orientations découlent des formes observées, sans constituer une prescription politique.

L'étude présente plusieurs limites. Le corpus est situé, francophone, diasporique et centré sur une seule plateforme pendant cinq mois. Les données reposent sur une observation non participante et ne donnent pas accès aux motivations internes des participants. Enfin, les corrélations entre conflictualité et cadeaux ne permettent pas, à elles seules, d'établir un mécanisme causal direct, mais seulement un couplage.

Conclusion

Cette recherche montre que les lives politiques gabonais observés sur TikTok ne peuvent être compris comme de simples conversations numériques. Ils constituent une forme médiatique structurée dans laquelle l'interface distribue les places, l'animateur contrôle l'accès à la parole et le public participe à la validation ou à la contestation des énoncés. En répondant à notre problématique initiale – comment le dispositif reconfigure la mise en scène du jugement et en quoi il est symptôme et moteur de crise – nous établissons quatre résultats.

Le premier résultat concerne la scénographie du jugement et répond à Q1. L'image de la personne mise en cause, la centralité de l'animateur et l'activité du public produisent une asymétrie durable qui reproduit la topographie du tribunal sans en garantir les droits.

Le deuxième résultat concerne les rituels et répond à Q3. Bénédiction ou malédiction avec extension à la lignée, disqualification corporelle genrée et historicisation comparative organisent la conflictualité selon des formes répétées et sécurisent l'efficacité du jugement populaire.

Le troisième résultat porte sur la temporalité du direct et répond à la première partie de Q2. Celle-ci renforce l'effet d'authenticité sans constituer une preuve de véracité. Le direct fonctionne comme serment.

Le quatrième résultat concerne les matchs et répond à la seconde partie de Q2. Au cours de ces séquences, l'augmentation simultanée des injures (+340%), des malédictions (+210%) et des cadeaux (+580%) révèle un couplage entre agonisme, attention et engagement : la monétisation du jugement.

Sur le plan théorique, l'article propose de parler de plateformisation du jugement. Cette notion désigne la transformation d'une controverse politique en scène réglée par des affordances, des métriques et des rituels. Elle institue ce que nous avons appelé une justice qui juge la justice elle-même : la justice institutionnelle est sommée de comparaître devant le tribunal de TikTok. La notion de surveillance à rebours complète cette proposition en décrivant la mise sous observation du pouvoir depuis l'espace diasporique. Ce double apport permet de comprendre en quoi le dispositif est à la fois symptôme d'une crise de légitimité préexistante – le soupçon comme rapport normal au pouvoir – et moteur qui l'amplifie en industrialisant le jugement.

Sur le plan méthodologique, l'étude montre l'intérêt d'une observation numérique attentive à la fois à l'écran, aux fonctions techniques et aux actes de langage, sans capture identifiante.

Sur le plan social, elle souligne qu'une participation intense peut coexister avec des formes de disqualification, de personnalisation et de fragilisation du contradictoire.

Des recherches comparatives pourraient étendre l'analyse à d'autres diasporas africaines (camerounaise, congolaise, zimbabwéenne), à Facebook Live ou YouTube, et intégrer des entretiens avec animateurs et publics pour accéder aux motivations. Elles permettraient de tester la portée du modèle au-delà du corpus gabonais et de mieux distinguer les effets de

plateforme des spécificités politiques et culturelles locales. Enfin, deux pistes de design alternatif se dégagent : (1) un mode « délibératif » ralentissant le bandeau de commentaires et rendant visible la règle de distribution de la parole ; (2) une affordance de vérification contextualisée permettant d'épingler une source vérifiée face à l'accusé par image, afin que l'authenticité du direct ne se confonde plus avec la véracité.

Références

Abidin, C. (2021). Mapping Internet celebrity on TikTok: Exploring attention economies and visibility labours. Cultural Science Journal, 12(1), 77–103.

Agamben, G. (2007). Qu'est-ce qu'un dispositif ? Payot & Rivages.

Ampofo, L., et al. (2022). Gender and digital politics.

Badouard, R. (2020). Les lois de la réputation. Le désenchantement de l'internet.

Bereni, L., et al. (2020). Introduction aux études de genre.

Bucher, T., & Helmond, A. (2018). The affordances of social media platforms. In J. Burgess, A. Marwick, & T. Poell (Eds.), The SAGE handbook of social media (pp. 233–253). SAGE.

Butler, J. (2006). Trouble dans le genre.

Cardon, D. (2019). Culture numérique. Presses de Sciences Po.

Coker, W. (2024). Vlogging truth to power: A study of the postcolonial rhetoric of disenfranchised Ghanaian migrants' political vlogs. Critical Studies in Media Communication, 41(4), 394–407.

Couldry, N. (2012). Media, society, world: Social theory and digital media practice. Polity.

Fancello, S. (2015). Penser la sorcellerie en Afrique.

Foucault, M. (1977). Le jeu de Michel Foucault. Entretien. Dits et Écrits.

Kozinets, R. V. (2020). Netnography: The essential guide to qualitative social media research (3rd ed.). SAGE.
Mare, A. (2020). Rituals and digital politics in Africa.
Mary, A. (2020). Anthropologie du religieux.
Pink, S., Horst, H., Postill, J., Hjorth, L., Lewis, T., & Tacchi, J. (2016). Digital ethnography: Principles and practice. SAGE.
Powell, A., & Henry, N. (2017). Sexual violence in a digital age. Palgrave Macmillan.
Rosa, H. (2013). Accélération : Une critique sociale du temps. La Découverte.
Rousso, H. (2016). Face au passé.
Schoon, A., & Bosch, T. (2024). TikTok and memetic activism against racism in South Africa. Information, Communication & Society, 27(16), 2760–2775.
Severo, M., & Boullier, D. (2023). Liveness and truth regimes.
Ureke, O. (2024). Politics at play: TikTok and digital persuasion in Zimbabwe's 2023 general elections. Africa Spectrum, 59(2), 254–278.
Walsh, T. (2024). TikTok as a site of social protest in Iran's Gen-Z uprising. Discourse & Society, 35(5).